



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2016, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	11-3626-6	Numéro de la version :	14.00
Date de parution :	2016/01/18	Remplace la version datée de :	2013/03/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

MATÉRIAU DE FINITION FINESSE-IT DE 3M(MC) - NETTOYAGE FACILE, NP13084, 28792, 81235, 83058

Numéros d'identification de produit

60-2000-0606-6 60-9800-1329-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Produits automobiles, Pour l'automobile Matériau de finition

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Systemes Abrasifs
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (système nerveux central) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Cause une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection. Laver à fond après manipulation du produit.

Réaction :

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et le laver avant de les réutiliser. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

21% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Eau	7732-18-5	60 - 70
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	64742-88-7	10 - 15
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	1344-28-1	5 - 10
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	64742-14-9	5 - 10
Glycérine	Secret Fabrication	5 - 10
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	8042-47-5	1 - 5
Morpholine	110-91-8	< 1
Hypochlorite de sodium	Secret Fabrication	< 0.01

SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les

critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

HUILE MINÉRALE BLANCHE (Pétrole) est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Durant la combustion
Bioxyde de carbone	Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé. Protéger du gel. Entreposer à l'écart des oxydants. Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Morpholine	110-91-8	ACGIH	MPT:20PPM	Remarque: exposition cutanée
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	1344-28-1	CMRG	MPT: 1 fibre/cm3	
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	64742-88-7	CMRG	MPT:100 ppm	
Kérosène(pétrole)	64742-88-7	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totaux, non-aérosol): 200mg/m3	Remarque: exposition cutanée
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Hypochlorite de sodium	Secret Fabrication	AIHA	STEL:2 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Néoprene
Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence/odeur	Peu d'odeur . Blanc crème liquide épais
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition / Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	>=93,3 °C [<i>Méthode de test:Tagliabue Vase Clos</i>] [<i>Détails:Conditions: Flamme appliquée à intervalles de 2 degrés.</i>]
Vitesse d'évaporation :	4,4 [<i>Ref Std:éther = 1</i>]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	0,8 %
Limites d'explosivité (LSI)	6 %
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur	1 [<i>Ref Std:Air=1</i>]
Densité	1 - 1 kg/l
Densité relative	0,98 - 1,01 [<i>Ref Std:Eau=1</i>]
Hydrosolubilité :	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>

Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité :	10 - 16,5 Pa-s
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Composés Organiques Volatils	198,9 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	20,4 % en poids [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	84,5 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	511,83 g/l [<i>Méthode de test</i> :Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

MATÉRIAU DE FINITION FINESSE-IT DE 3M(MC) - NETTOYAGE FACILE, NP13084, 28792, 81235, 83058

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Morpholine	Dermale	Lapin	LD50 310 mg/kg
Morpholine	Inhalation - Vapeur	Rat	LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Morpholine	Ingestion	Rat	LD50 1 050 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Lapin	Irritant
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Jugement	irritant légère

MATÉRIAU DE FINITION FINESSE-IT DE 3M(MC) - NETTOYAGE FACILE, NP13084, 28792, 81235, 83058

	professionnel	
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Morpholine	classification officielle	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Jugement professionnel	irritant légère
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Morpholine	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Glycérine	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant
Morpholine	Cochon d'Inde	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	In vivo	N'est pas mutagène
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	In Vitro	N'est pas mutagène
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	In Vitro	N'est pas mutagène
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Morpholine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Morpholine	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces

			données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Morpholine	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Morpholine	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
HUILE MINERALE BLANCHE (Pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Chien	Niveau sans effet nocif	4 heures

MATÉRIAU DE FINITION FINESSE-IT DE 3M(MC) - NETTOYAGE FACILE, NP13084, 28792, 81235, 83058

			son pas suffisantes pour justifier une classification.		observé 6,5 mg/l	
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Morpholine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 mois
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	90 jours
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux sang foie muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,6 mg/l	12 semaines
SOLVANT NAPHTHA ALIPHATIQUE MOYEN	Inhalation	cœur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	90 jours
Oxyde d'aluminium Minérale (non fibreux)	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Glycérine	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	cœur foie rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 années
HUILE MINÉRALE BLANCHE (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
HUILE MINÉRALE	Ingestion	foie système	Certaines données positives	Rat	Niveau sans	90 jours

MATÉRIAU DE FINITION FINESSE-IT DE 3M(MC) - NETTOYAGE FACILE, NP13084, 28792, 81235, 83058

BLANCHE (Pétrole)		immunitaire	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	
Morpholine	Dermale	foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	LOAEL 900 mg/kg/day	13 jours
Morpholine	Dermale	système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day	13 jours
Morpholine	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Morpholine	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,09 mg/l	13 semaines
Morpholine	Inhalation	foie rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 64 mg/l	5 jours
Morpholine	Inhalation	cœur Système endocrinien	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,9 mg/l	13 semaines
Morpholine	Inhalation	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,53 mg/l	104 semaines
Morpholine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 160 mg/kg/day	30 jours
Morpholine	Ingestion	foie système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 160 mg/kg/day	30 jours
Morpholine	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 800 mg/kg/day	30 jours
Morpholine	Ingestion	Système endocrinien	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 323 mg/kg/day	4 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE MOYEN	danger d'aspiration
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	danger d'aspiration
HUILE MINÉRALE BLANCHE (Pétrole)	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Transporter conformément aux règlements applicables.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux mesures de gestion environnementale des nouvelles substances chimiques de la Chine. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
CCRMD			
TBD			

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca